Nº 54 - Novembre 2013 Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - R. Vettoretti - Imprimerie De Rudde

## 6

# **ELECTIONS PROCHAINES**Ce qui va changer

Après une année sans, nous voici de nouveau entrés dans une période d'élections rapprochées : les *Municipales* en mars 2014, les *Européennes* en mai et les *Départementales* (ex-Cantonales) et *Régionales* en 2015.

C'est donc les 23 (1er tour) et le 30 mars (2e tour) que nous serons conduits à voter pour désigner le prochain Conseil Municipal. Et, à cette occasion, un certain nombre de novations interviendront dans le mode de désignation des élus.

Mais cette modalité s'accompagne de deux autres conditions qui constituent elles aussi des novations :

- Il y a d'abord le **respect de la parité**, qui oblige à constituer une liste de candidatures composée alternativement d'un candidat de chaque sexe;
- Il y a ensuite la nécessité de pré-désigner sur la liste, les conseillers communautaires qui sont élus en même temps que les conseillers municipaux, selon les mêmes modalités, les candidats à l'élec-



En effet, la loi organique du 17 mai 2013, prévoit que les conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus (contre 3 500 habitants et plus auparavant) seront élus au scrutin de liste, et non plus au scrutin majoritaire plurinominal.

Cette disposition constitue sans doute la modification la plus importante : nous voterons pour une liste entière comportant un ordre précis des candidats, les sièges étant attribués dans l'ordre de présentation sur chaque liste, qui devra comporter un nombre de candidats égal au nombre de sièges de conseillers municipaux de la commune (23 actuellement).

tion au Conseil Communautaire devant obligatoirement être également candidats au Conseil Municipal. Les deux listes de candidats figureront donc sur le même bulletin de vote.

Nous aurons, bien évidemment, l'occasion de revenir en détail sur les modalités de ces élections, le moment venu.

Mais il est néanmoins temps de rappeler à ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, qu'ils ont la possibilité de le faire jusqu'à la fin décembre.



Alphonse CANGELOSI Adjoint au Maire

angélosi -	R. Vettoretti <i>- Imprimerie</i> De Rudder 🥌	
agenda de novembre		
3	LI BON VIVENT Repas dansant	
5	GRETA Permanence mensuelle	
	MEDIATHEQUE Exposition : Carnets de voyage	
8	THEATRE Mémé Casse-bonbons	
9	CCPSMV Broyage des végétaux	
	MEDIATHEQUE Heure du conte	
10	MUSICALES Récital de piano	
13	LA STRADA La vie d'Adèle	
15	GADAGNE ENVIRONNEMENT Assemblée Générale	
16	ASS. FRANCO-NEPALAISE	
	Exposition-vente d'artisanat	
	MEDIATHEQUE Conférence : Victor Hugo en exil	
17	FOYER RURAL Randonnée	
	LI BON VIVENT Gala fin d'année	
20	MEDIATHEQUE Les p'tites histoires du Mercredi	
23	CCPSMV Broyage des végétaux	
29	EGLISE Concert Assoc. AVEC	
30	MAIRIE Repas de l'Age d'Or	

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une cérémonie sera célébrée au Monument aux Morts à 11h30. Monsieur le Maire invite la population à participer à cette commémoration du souvenir.

## la pensee du mois

Un jour, tu me demanderas de choisir entre ma vie ou toi, je te répondrai «ma vie» et tu partiras sans savoir que ma vie c'est toi… (Anonyme)

## **CONSEIL MUNICIPAL D'OCTOBRE 2013**

Tous les Conseillers étaient présents lors du Conseil Municipal du 7 octobre.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

## Demande de subvention dans le cadre du P.A.S.:

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter l'attribution d'une subvention du Conseil Régional pour la réalisation d'un logement social rue des Bourgades, dans la maison qui a fait l'objet d'une préemption par la Commune.

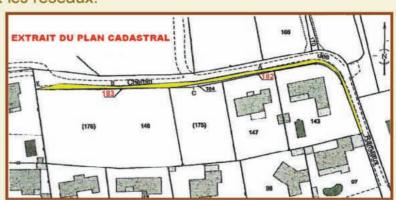
Coût de l'acquisition : 160 000 € Subvention P.A.S. : 48 000 € Autofinancement : 112 000 €

### Acquisition de la voirie du lotissement des Genêts:

La commune est sollicitée par le conseil Syndical de l'Association libre des propriétaires du lotissement des Genêts afin de récupérer la voirie et les réseaux du lotissement. Lors de la création de ce lotissement, la commune avait pris l'engagement de reprendre la voirie. En effet, cette voie se situe dans une zone où d'autres projets de construction pourraient aboutir.et permettrait ainsi de desservir d'autres habitations que celles du lotissement. Un procès-verbal de délimitation a été réalisé. Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée section Al n°363 comprenant la voirie et les réseaux.

## Chemin de Rameau : acquisition de parcelles à titre gratuit :

Suite à un alignement, un particulier a proposé de céder à la commune, à titre gratuit, les parcelles se situant entre sa clôture et la voie, cadastrées section AO 182 (159 m2) et 183 (115 m2), le long du Chemin de Rameau. Cette cession permettrait un élargissement de la voie afin d'améliorer la circulation.



## **QUESTIONS DIVERSES**

#### **CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS**

Nous avons indiqué dans le précédent BM que, pour la 3e année consécutive, notre village avait reçu le 1er Prix des villages fleuris dans sa catégorie, ce qui le rend éligible pour l'obtention d'une Fleur. Mais cette obtention est sujette à la décision d'un Jury régional, qui au cours d'une visite le 13 septembre dernier, a parcouru le village et noté tous les éléments susceptibles d'entrer en ligne de compte dans son appréciation. Ce Jury était composé de personnes qualifiées venant de la Région PACA, qui pour autant qu'on puisse en juger à leurs commentaires, ont paru favorablement impressionnés par les aménagements réalisés dans notre village. Nous devrions connaître leur verdict avant la fin de l'année.

#### TRAVAUX EN COURS

Parmi les travaux pratiquement achevés, on peut noter la buvette du stade de la Galère, l'enfouissement des réseaux dans la rue du Moulin, l'extension de l'éclairage dans le chemin des Rameaux, la mise en place d'un nouvel éclairage avenue Voltaire Garcin et la rénovation de celui du chemin de Coupines.

S'agissant de la voirie, les travaux en cours concernent la réfection de la chaussée de la rue du Moulin (après l'enfouissement des réseaux) et de la RD 901 devant les commerces, et la réalisation d'un *Skate*  park dans l'enceinte du stade Paul Mille. Enfin, avant la fin de l'année sera entreprise la réfection de la rue de la Juiverie.

#### **VISITE DU PARC DE LA CHAPELLE**

Une délégation du Conseil Général de l'Hérault a choisi de visiter Châteauneuf de Gadagne, à l'initiative de la CCPSMV qui souhaite mettre en exergue la démarche de développement durable de nos communes. Celle-ci se traduit notamment par la non utilisation d'engrais, ou le choix d'espèces vivaces et d'essences peu gourmandes en eau. La Communauté de communes a donc dirigé cette délégation (composée d'une quarantaine de personnes, dont plusieurs responsables d'espaces verts) vers notre village et en découvrant principalement le parc de la Chapelle, nos visiteurs ont ainsi pu s'enquérir de la politique de fleurissement menée chez nous.

## **AMENAGEMENT DE LA RD6**

Le projet d'aménagement de cette voie a été réexaminé avec le Conseil Général, et ses techniciens se sont rendus sur place. Ont ainsi pu être notamment évoqués la création du giratoire en contrebas du chemin du Jas, l'aménagement du passage à niveau (PN6) de la voie ferrée, l'amorce du raccordement à l'Européenne d'Embouteillage. L'esquisse proposée, qui concerne donc toute la voie allant du passage à niveau jusqu'au feu rouge, sera

soumise à la CCPSMV pour une étude approfondie.

#### PROGRAMME D'AMENAGEMENT SOLIDAIRE

Nos demandes de subventions présentées dans le cadre du PAS ont été acceptées par la CCPSMV pour les programmes concernant la réfection de la Montée des Félibres, de la rue de la Juiverie (30 000 €), ainsi que pour l'acquisition de la maison en haut de la rue des Bourgades (48 000 € - cf. compte rendu du Conseil Municipal cidessus).

#### STATION D'EPURATION

La nouvelle station d'épuration sera construite devant l'actuelle, dont la capacité s'avère aujourd'hui insuffisante. Celle-ci sera vraisemblablement détruite, sauf à conserver le cas échéant les bacs en tant que bassins de décantation. Le coût des travaux, prévus pour 2015, devrait avoisiner 2,5 millions d'euros.

## **ELECTIONS MUNICIPALES**

Les Elections Municipales ont été fixées au dimanche 23 mars 2014 (pour le 1er tour) et au dimanche 30 mars (pour le 2e tour).

Prochaine réunion du Conseil Lundi 4 novembre à 18h30

## **INFOS GENERALES**

Pour écrire au BM bulletinmunicipalcdg@gmail.com

## Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237 Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières

**Mme DEMEURE-LAURENT** 

Cabinet 04 90 22 50 97 Domicile 04 90 83 97 14 Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014 Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

## Autres Numéros

Police / Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Amitié	05 63 54 20 20
Electricité	0 810 33 35 84
Gaz	0 810 89 39 00
Centre Antipoison	05 61 77 74 47

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le CAT La Jouvène (1530, route du Thor) propose aux habitants de notre commune (notamment les personnes âgées ou vivant seules), un portage à domicile de repas équilibrés, livrés tous les jours.

Le cycle de renouvellement des menus est de 5 semaines, ce qui permet la variété et l'adaptation aux rythmes des saisons.

Ces menus sont validés par un responsable nutrition et respectent la mise en place d'un protocole de fabrication et de distribution rigoureux. Ils comportent :

**le midi** : hors d'œuvre, plat protéique, légume ou féculent, Fromage, Fruit ou dessert ;

Et le soir : un potage et un plat complet. Le prix du repas livré à domicile est de 8,50 €

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la Mairie afin de mieux cerner les besoins exprimés, et conduire, le cas échéant ensuite, une démarche auprès de La Jouvène.

# PAPIERS pour le Téléthon

Comme chaque année, le Comité des Fêtes souhaite récupérer en faveur du Téléthon, tous les papiers disponibles. Il vous invite à conserver, en attendant le moment venu, notamment les journaux, périodiques et annuaires téléphoniques obsolètes.

Il vous en remercie vivement.

## Le petit déjeuner de la Solidarité

L'association *G.E.I.S.T. Trisomie 21* renouvelle son opération *Petit Déjeuner*. Une formule unique et conviviale qui permet de venir en aide financièrement aux personnes atteintes de trisomie 21. En effet, en commandant pour vousmême ou vos proches **un petit déjeuner complet** livré à domicile (adultes 6,50 € - enfants 5 €), vous apportez votre concours à son action dans l'accompagnement et l'intégration à la vie ordinaire.

Cet élan de solidarité, aura lieu le dimanche 24 Novembre. Des bulletins d'inscription sont à retirer en Mairie et à renvoyer avant le 12 Novembre.

## **TELETHON 2013**

L'AFM a lancé sa campagne du Téléthon 2013 (7 et 8 décembre) à Châteauneuf de Gadagne, devant de nombreux délégués du département. Le choix du lieu est une forme de reconnaissance de l'engagement de notre village depuis plusieurs années en faveur de cette manifestation de solidarité.

La responsable départementale de l'AFM a présenté le programme de cette 27<sup>e</sup> édition « *Innover pour guérir* », dont le parrain sera Patrick Bruel.

Nous aurons l'occasion de revenir dans le prochain BM sur le programme détaillé de la manifestation dans notre commune.



Avec l'arrivée de l'automne, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse organise une nouvelle opération Broyage des Végétaux.

Les habitants de Châteauneuf de Gadagne pourront se rendre sur la déchèterie du Thor, les samedis 9 et 23 novembre, de de 9h à 12h et de 14h à 17h, afin d'y faire broyer leurs végétaux coupés, et récupérer, s'ils le souhaitent, le broyat qui permet de réaliser le paillage des plantations dans les jardins.

## **CALENDRIER DES LOTOS**

Samedi 3 décembre LI BON VIVÈNT (au profit du Téléthon) 15 h salle A. Tayan

Vendredi 6 décembre GROUPE SCOLAIRE P. GOUJON

20 h 30 à l'Arbousière

Vendredi 13 décembre SPORTING CLUB GADAGNE

20 h 30 à l'Arbousière

Samedi 18 janvier OGEC – Saint Charles

20 h 30 à l'Arbousière

Vendredi 24 janvier Association «A.V.E.C.» 20 h 30 à l'Arbousière

## REPAS DE L'AGE D'OR

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité convie à un repas ses administrés âgés de 65 ans et plus. Ce repas aura lieu le samedi 30 novembre à 12 heures à la salle des fêtes de l'Arbousière.

Les personnes qui souhaitent y participer et qui n'auraient toujours pas reçu leur invitation par courrier à la date du 16 novembre, peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie qui prendra leur inscription.

# RECEPTION DE Mme DUPOUX

Mme Dupoux a été institutrice à Châteauneuf de Gadagne durant les années 50. A la veille de son 100e anniversaire, elle a souhaité retrouver les lieux où elle a enseigné. La Municipalité s'est fait un plaisir de l'accueillir pour ces quelques moments chargés d'émotion.



Mme Dupoux, Pierre Molland et Robert Bosc

# Châteauneuf de Gada

## UN NOUVEL ELAN POUR LA JOUVENE

Entre le chemin de Cavaillon et la Jousseline, les terres de La Jouvène furent un important centre de production et d'expédition de fruits et légumes. L'exploitation assurée avant guerre par les associés Magny et Cayatte, passa ensuite entre les mains de la famille Bouchet qui développa les exportations vers l'Europe entière.

La production agricole s'est maintenue après l'installation en 1978 du *Centre d'Aide par le Travail* qui a gardé le même nom et qui a depuis largement diversifié ses activités. Dirigée aujourd'hui par Emmanuel Micallef, La Jouvène c'est, à côté de la production, toute une palette de prestations dans le domaine des espaces verts, du conditionnement, de l'entretien-nettoyage spécialisé, de la préparation et le portage des repas... Cette diversification est allée de pair avec la modernisation et l'extension des installations. Ce sont désormais près de cent travailleurs handicapés qui sont accueillis par le CAT, aidés par une quarantaine de salariés qui assurent les tâches d'encadrement, d'appui technique, d'intendance, de gestion et d'administration. La Jouvène compte ainsi parmi les employeurs les plus importants de la commune.





Récemment, 40 unités d'hébergement ont été créées. Ces studios destinés aux travailleurs du centre sont tous dotés du meilleur confort et sont complétés par des salles et installations communes conviviales et fonctionnelles.

Avec cette extension, La Jouvène se positionne comme un des établissements spécialisés les plus modernes et accueillants de la région, participant ainsi au rayonnement de notre village.

## VENDANGES 2013

Dans l'attente du millésime après une faible récolte

La vendange est rentrée et le lent travail de vinification puis de vieillissement est commencé dans nos caves. Les conditions météorologiques du printemps, en bloquant la floraison, ont provoqué un phénomène de coulure, particulièrement dans les grenaches. Mais notre région a été favorisée par rapport à de nombreuses autres appellations (Bordelais, Bourgogne, Val de Loire en particulier) qui ont affronté grêle, fortes précipitations, gels tardifs, maladies cryptogamiques... Les Côtes du Rhône seront donc, en cette année de maturation tardive et de plus faibles volumes, les vins à mettre plus tard sur les tables où l'appellation Côtes du Rhône Villages Gadagne aura toute sa place.

A noter, en ce qui concerne nos vignerons coopérateurs, que la réception et la vinification de la vendange ont été faites, pour la première fois en totalité à la cave de Morières. La Cave de Gadagne, créée en 1929, a définitivement fermé ses portes avec le millésime 2012.



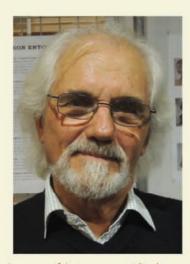


Septembre 2012 : affluence et convivialité à la cave coopérative. Une page est désormais tournée...

# gne, village provençal

## LES GENS D'ICI

MICHEL DEVEAUX auteur de Camille Claudel à Mondevergues



Médecin psychiatre, marié à un autre médecin de lignée castelnovine, Evelyne VIDAL-CABIAC, notre concitoven Michel Deveaux s'est récemment retrouvé sous les feux de l'actualité avec la sortie de son livre «Camille Claudel à Montdevergues Histoire d'un internement 7 septembre 1914-19 octobre 1943». De nombreux Castelnovins travaillent ou ont travaillé dans ce Centre Hospitalier, distant seulement de 5 km à vol d'oiseau. Le paysage de notre colline devait être familier à Camille Claudel qui pouvait l'apercevoir depuis les parties les plus hautes du centre où elle fut internée. L'œuvre et la vie de Camille furent pendant longtemps oubliées ou négligées. Ceux qui fréquentaient la bibliothèque du Musée Calvet avant qu'elle ne soit transférée à Ceccano, peuvent se souvenir de ce «Paul en jeune romain» sculpture solitaire reléguée près d'une porte d'accès au musée.



BM: Michel Deveaux, y-a-t-il eu un évènement qui a fait que tout à coup on s'est fortement intéressé à l'artiste?

MD: Camille avait sombré dans l'oubli au point que certains ouvrages la donnaient comme décédée en 1920. La parution en 1982 d' «Une femme, Camille Claudel », biographie romancée d'Anne Delbée, prix des lectrices d'Elle, fut un déclencheur majeur du regain d'intérêt pour la sculptrice et l'amie de Rodin. Nombres d'ouvrages, films documentaires, parurent à sa suite.

BM: votre livre est donc «un livre en plus»?

MD: j'ai écrit avec un regard différent, neutre, celui du médecin psychiatre. Comme

je le dis en postface, j'ai écrit ce livre dans la continuité des recherches effectuées par l'historien Jacques Cassar (« Dossier Camille Claudel » 1987). Mais j'ai eu la chance de disposer, au côté du dossier médical, finalement assez creux et répétitif, d'éléments de correspondance permettant de mieux cerner la psychologie de Camille et des membres de sa famille.

BM: Camille est souvent présentée comme une féministe et est ainsi, assimilée à ces femmes qui se battaient pour s'émanciper du poids du mari, de la famille, de la religion...

MD : elle était surtout une femme libre. battante, volontaire, précurseur dans son art et la façon de l'exercer, sans être une militante pour autant. Elle avait le plus grand respect pour sa famille. Pieuse, elle a toujours manifesté une foi indéfectible et on retrouvé son livre de messe, annoté. Son cercle d'amis, des proches de Rodin, n'était pas ce qui se faisait de plus avancé en matière de moeurs, puisque l'on y trouvait Léon et Alphonse Daudet, Octave Mirbeau, Henri Asselin... En politique elle est ouvertement anti-dreyfusarde, dénonce les francs-maçons, les huguenots, les allemands «qui viennent prendre la place des français» alors que la guerre n'est pas encore là...





L'Harmattan

BM: l'altération de son jugement, de son comportement vont-ils de pair avec ses «déboires» avec Rodin?

MD : la déception croît chez Camille en même temps que ses problèmes d'argent. Peu à peu, elle va mettre sur le dos de son ancien amant toutes les difficultés, réelles ou imaginaires, qu'elle rencontre. Les désillusions dans le domaine artistique pèsent encore dans l'évolution de sa maladie. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : Camille plonge peu à peu dans un délire qui lui ôte la clairvoyance dans ses relations et sa vie de tous les jours. Elle se néglige, continue à boire, se sent dépossédée : de l'amour de Rodin, de sa maternité (elle a dû avorter de l'enfant conçu avec son amant), de son argent. Dans sa tête Rodin «et sa bande» deviennent coupables de tout.

BM: Le film de Bruno Dumont, Camille Claudel 1915, récemment sorti sur les écrans, nous montre une Camille (Juliette Binoche) songeuse, changeante, errant parmi les pensionnaires les plus marqués de Mondevergues, mais sachant aussi sourire au soleil éclatant de Provence.

MD : Le film dépeint assez bien ce délire intérieur qui l'habite. On peut regretter qu'il n'ait pas été tourné ici à Mondevergues, dans les lieux plus froids et moins paysagers que ceux de Saint-Paul de Mausole à Saint-Rémy de Provence. Par ailleurs, il faut signaler que Camille n'était pas en contact avec les internés les plus malades et les plus pauvres, comme on le voit dans le film. Sa famille payait pour que son hébergement soit de qualité, coupé des unités d'hébergement les plus communes. Les hivers glacés étaient toutefois le lot de tous les malades... Malgré son caractère plus romancé, le Camille Claudel de Bruno Nuytten, avec Isabelle Adjani, est peut-être plus proche de la réalité du personnage.

BM: l'entourage direct de Camille, sa mère, son frère Paul n'a rien fait pour faire cesser son internement alors que les médecins eux-mêmes l'avaient proposé. Etait-ce par indifférence, voire par méchanceté?

MD: ni l'une, ni l'autre. Camille avait perdu son père en 1913. Louise Cerveaux sa mère, Paul son frère, l'aimaient sincèrement et cet amour était partagé. Mais les relations familiales, y compris trans-générationnelles des Claudel et des Cerveaux étaient complexes, souvent pesantes. Les lettres envoyées par Mme Claudel au directeur de Mondevergues ne trahissent aucune hostilité. Mais elles aboutiront à la séquestration de Camille, comme si le retour à la liberté de celle-ci pouvait être vécu comme quelque évènement épouvantable, mettant à bas la famille ou ce qu'il en restait...

BM: en résumé, quel aurait dû être le sort de Camille compte tenu de sa pathologie?

Son affection (Délire systématisé de persécution) était indéniable. Sa gravité nécessitait probablement un internement, en fait une hospitalisation et des soins adaptés. En 1915, année où elle est transférée à Mondevergues, les traitements d'aujourd'hui n'existaient pas. Mais l'on aurait pu insister par exemple pour qu'elle reprenne son activité artistique et ne pas s'arrêter trop rapidement aux refus qu'elle opposait. Trop rares furent les visites. L'interdiction, à la demande de sa mère de réception de lettres et courriers, transformèrent l'internement de Camille en une véritable séquestration. Cette claustration était aussi celle de sa famille, recluse dans cette idée que l'enfermement de Camille était le salut pour elle-même et ses plus proches. Mais c'est bien sûr Camille qui en fit le plus les frais dans sa chair et sa vie de femme.

NB. Le livre de Michel Deveaux est en vente, notamment, à la Maison de la Presse au prix public de 13,50 €.

## GADAGNE ENVIRONNEMENT

Membre ou non de l'association, Gadagne-Environnement vous invite à participer à son Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le **vendredi 15 novembre**, Salle Fontségugne, à 20h30.

Deux grands thèmes seront à l'ordre du jour :

1/ selon la tradition, à l'approche des élections municipales, l'association préparera avec vous le catalogue des questions environnementales qui seront posées aux candidats.

2/ réflexions préalables à l'Enquête Publique sur le PLU prévue pour le début de l'année prochaine à partir des éléments recueillis au cours des réunions extra-municipales auxquelles a participé l'association.

Un pot de l'amitié terminera cette soirée. Pour nous joindre, Valérie Ferrand (04 90 22 31 51) ou Philippe Heyman (04 90 22 22 88) ou gadagne.environnement84@orange.fr

## ASSOCIATION CHATEAU DE LA CHAPELLE

Créée en 1997, cette association a pour but l'accueil de groupes et leur animation grâce à la découverte culturelle, sportive, et touristique du patrimoine régional.



Elle est implantée dans le bâtiment et les chalets derrière le Château de la Chapelle dans le parc de l'Arbousière, elle propose des prestations en nuit+petit déjeuner, demi-pension ou pension complète, location de salles et cuisine collective équipée. Sa capacité de couchage est de 60 lits.

Elle accueille différents groupes aussi bien familiaux, qu'associatifs, ou scolaires....
Pour tout renseignement ou simplement par curiosité, n'hésitez pas à nous contacter.

- directement sur place (mais téléphonez avant pour ne pas trouver porte close);
- par téléphone 04.90.22.08.15 ou sur chateaudelachapelle@wanadoo.fr.

#### CHEVAUCHEE DES BLASONS



La 27éme édition s'est déroulée à Lagnes avec des parcours exigeants.

Participant équestre: Anne-Marie Robert sur son cheval Floyd, se classera 14e sur le parcours de régularité, mais une erreur en maniabilité la pénalisera et malgré une remontée en vitesse, elle se classera à une très honorable 24e place.

Participant vététiste: Michel Napierala, 34éme au parcours de maniabilité

# COMITE D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS

Si vous êtes Ancien Combattant d'Afrique du Nord, Algérie, Tunisie ou Maroc ou du Théâtre des opérations Extérieures, le Comité d'Entente des Anciens Combattants de Le Thor serait heureux de vous accueillir au sein de son Association.

Pour cela, il vous suffit de contacter le Président René FOURNIE au **06 60 47 42 73**, et le meilleur accueil vous sera réservé.

## LI BON VIVENT

Dimanche 3 novembre : Repas dansant à 12h30, salle de l'Arbousière avec Jean-Marie Lombardi. (Adhérents : 30€, non adhérents : 35€).

Mardis 5 et 19 novembre : jeux de société, salle Anfos Tavan à 15h.

Dimanche 17 novembre : Gala de fin d'année : Les 20 ans des Bon Vivènt, avec un spectacle de variétés (chanteurs, humoristes...) à 15h, salle de l'Arbousière. (Adhérents : 10€, non adhérents : 15€).

Ne pas oublier de s'inscrire.

#### Renseignements:

Eliane Rolland: 06 30 63 63 54 -Hervé Hugues: 06 71 52 71 96 Courriel: asslbv@laposte.net

## NOUVEAU A CHATEAUNEUF DE GADAGNE





### VIE PAROISSIALE

Dates à retenir

Vendredi 1er Novembre, Fête de la Toussaint, messe à 10h

Une vente de gâteaux vous sera proposée

pour aider les enfants à partir en retraite à Lourdes et préparer leur Profession de Foi. Samedi 2 Novembre à 18h, messe et commémoration de tous les fidèles défunts. Dimanche 17 Novembre messe à 10h (journée nationale du Secours Catholique).

#### Infos

Un prêtre et des bénévoles tiennent une permanence tous les **jeudi après-midi de 14h30 à 16h30** à la maison paroissiale. Le Secours Catholique et l'Association Paroissiale vous y accueilleront. Par ailleurs, si vous désirez rencontrer M. le Curé, vous pouvez prendre rendez-vous : **04 92 22 42 12**.

#### Concert

L'Association A.V.E.C. donnera un concert à l'Eglise **vendredi 29 novembre**, à 20h.

La famille du Père Edouard Coussot (ancien curé de notre paroisse) exprime ses chaleureux remerciements aux personnes qui ont témoigné leurs marques de sympathie, d'amitié et de prières lors de son décès et vous prie de bien vouloir trouver l'expression de sa profonde reconnaissance.

## **VELO CLUB**

En école de cyclisme, lors du trophée des sponsors, les coureurs du club ont réussi d'excellentes performances : Patellaro Loréna, Jullian Evan, Hébert Clément, Guillot Julie, Plauche Victoire, Patellaro Dorian, Plauche Romaric, Colas Alizée et Bidon Alexandre l'ont emporté dans leurs catégories respectives, et permettent au club de terminer sur la plus haute marche du challenge des sponsors et ainsi de se l'approprier définitivement grâce à cette troisième victoire consécutive. Nous parlerons des résultats de ce trophée après la remise des récompenses qui aura lieu à la salle Anfos Tavan le vendredi 8 novembre.

Du côté des cyclocross, à Orange, Fabre Pauline termine sixième et première féminine en cadets. Fabregoule Geoffrey est septième en junior. A Château Arnoux, Galanti Maxence termine troisième en cadet. Lors de la première manche du challenge national à Saint Etienne les Remiremont (88), trois coureurs du club faisaient partie de l'équipe du comité de Vaucluse. Chez les cyclotouristes, s'est déroulée la 26éme édition de la randonnée des vendanges. 183 participants de 34 clubs sont partis sur les routes du département. L'école de cyclisme était présente avec 36 licenciés. Une tombola où de nombreux lots de vins furent distribués grâce à la générosité des vignerons du village que l'on remercie vivement. Un apéritif chaleureux et convivial clôtura cette manifestation réussie grâce à l'investissement des licenciés présents tout au long de cette matinée et à une météo bienveillante.

Rendez-vous maintenant le 11 novembre à l'Arbousière pour le traditionnel cyclocross.

## **MEDIATHEQUE**

La médiathèque sera exceptionnellement fermée les 1<sup>er</sup> et 2 novembre.

Exposition: Carnets de voyage, mode d'emploi - Du 5 au 30 novembre

Art métis, assemblage de mots et d'images, le carnet de voyage séduit aujourd'hui un public de plus en plus large... Conçue par Antonia Neyrins, carnettiste chevronnée, cette exposition invite amateurs et artistes à réaliser leurs propres carnets et propose mille astuces, idées et conseils pour bien débuter.

Heure du conte : On s'aventure en voyage / Françoise Diep : Samedi 9 novembre à 16h (pour les enfants de 2 à 4 ans) ou à 17h (pour les enfants de 5 ans et +)

Quand on part, mieux vaut s'assurer qu'on a de bonnes chaussures, un bon moyen de transport, de bonnes conditions météo, de bons compagnons de route, un bon abri pour la nuit... Et quand il manque un petit quelque chose, on fait quoi? On se débrouille, et c'est l'aventure qui commence...

Conférence : Victor Hugo en exil / Chantal Brière : Samedi 16 novembre à 16h

Chantal Brière, auteure du livre « Victor Hugo à Guernesey, exil et asile » (Belin, 2013), nous invite à partager, à partir de quelques notes consignées dans ses carnets en 1872, un an de la vie de l'écrivain et de découvrir sa maison d'exil, Hauteville House.

Atelier: Carnets de voyage / Hélène Delbart Samedi 16, 23 et 30 novembre - 10h à 13h

Créer son propre petit carnet de voyage à partir de mots collectés, de textes inventés, de collages, de dessins Atelier ouvert de 7 à 107 ans.

Participation à 2 ateliers minimum. Le matériel est fourni.

Lesp'tites histoires du Mercredi voyagent... Mercredi 20 novembre à 10h pour les enfants de 18 mois à 3 ans, à 10h30 pour les enfants de 4 à 6 ans.

Histoires et chansonnettes lues et racontées par les bibliothécaires et des lecteurs bénévoles

Toutes ces animations sont gratuites. Réservation au 04.90.22.42.50 ou par mél bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

## la Stradā

Mercredi 13 novembre, 20h30 aux Pénitents

#### La vie d'Adèle

Un film de Abdellatif Kechiche Avec Léa Seydoux, Adèle Exarchopoulos, Salim Kechiouche

À 15 ans, Adèle ne se pose pas de question: une fille, ça sort avec des garçons. Sa vie bascule le jour où elle rencontre Emma, une jeune femme aux cheveux bleus, qui lui fait découvrir le désir et lui permettra de s'affirmer en tant que femme et adulte. Face au regard des autres Adèle grandit, se cherche, se perd, se trouve...

Interdit aux moins de 12 ans avec avertissement

## **FOYER RURAL LAÏQUE**

Le Foyer Rural organise son Assemblée Générale annuelle le 21 novembre à 18h30, salle Jean Garcin – Château de la Chapelle. Nous vous attendons nombreux car si vous souhaitez voir le Foyer continuer à être le support des activités du village, il faut impérativement nous aider. Cette aide précieuse se concrétise soit par le fait de nous rejoindre au Conseil d'Administration, soit de vous faire connaître auprès de vos professeurs pour nous aider ponctuellement, selon vos compétences. S'adresser au secrétariat au 04 90 22 12 63 ou par @mail:frlgadagne@wanadoo.fr

#### **RANDONNEE**

Ce sont 40 marcheurs de la section randonnée qui ont parcouru les chemins de la presqu'île de Giens le week-end du 12 et 13 octobre.



Partis de Gadagne, ils ont fait une première randonnée dans l'arrière pays varois sur les sentiers du massif des maures. Hébergés dans les locaux très confortables de l'U.C.P.A. de Giens, ils se sont retrouvés autour d'une délicieuse et copieuse paella. Le dimanche, c'est en bord de mer qu'ils ont découvert les magnifiques panoramas de la calanque de Giens où les enfants et quelques adultes se sont baignés. Il faut dire que la météo particulièrement clémente et que l'eau à 20°C incitait tout un chacun à tenter ce dernier bain de l'année. Merci à Anne et René Charles pour leur organisation parfaite.

Et bienvenue à tous ceux que l'aventure tente. Nous randonnons un dimanche par mois, les dates sont publiées dans le bulletin municipal. A bientôt !

Date de la prochaine rando programmée : Dimanche 17 novembre. lieu à déterminer Contact: Geneviève Scellier—04.90.22.54.51

#### DANSE TRADITIONNELLE (Danse Trad.)

Atelier ouvert à tous ! Sans compétence particulière, avec simplement une envie de danser dans la convivialité. Atelier gratuit avec adhésion familiale annuelle.

Les ateliers ont lieu les 2° et 4° vendredis du mois à 19h au Château de la Chapelle, Salles des Expositions. La tenue du jour convient parfaitement, chaussures souples et sans talons afin de ne pas laisser de traces sur le sol. Renseignements : Mireille Revertégat 04 90 22 04 42 – FRL : 04 90 22 12 63

Prochains ateliers: vendredi 8 novembre et 22 novembre, 19h-21h (tous niveaux)

A l'issue des vacances de la Toussaint, reprise des cours à partir du lundi 04 novembre.

**04 90 22 12 63** - frlgadagne@wanadoo.fr Site web: www.frlgadagne.fr

## THEATRE A L'ARBOUSIERE

Mémé Casse-Bonbons

Vendredi 8 novembre à 20h30

Mémé Casse-Bonbons est une provençale octogénaire. De retour chez elle après l'enterrement de son époux, la vieille déballe sa boîte à souvenirs, et raconte les épisodes marquants de son existence et la vision caustique qu'elle porte sur la société actuelle.



Un rendez-vous très drôle mais aussi parfois féroce, tendre, acide et nostalgique. Elle a 84 ans et elle est marseillaise, Elle ne se rase plus depuis qu'elle a couché avec un allemand pendant la guerre, Elle vend des sex toys comme on vend des Tupperware, Elle aenterrésonmariet faitempailler son chien... ou l'inverse, Elle aime le porto et fume des gitanes maïs, Elle ne se remet pas d'avoir raté le 4 288ème épisode d'Amour Gloire et Beauté...

Coup de Coeur de l'Académie Française lors de la Première Edition du *Festival Rire avec elles 2012* Révélation du *Festival d'Avignon 2013* 

Avec : Anne Cangélosi Mise en scène : Alexandre Delimoges Entrée 12 €. Résa : 04 90 22 22 28

# ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO- NEPALAISE

Tout d'abord, un grand merci à tous les castelnoviens qui ont fait un chaleureux accueil à *Norbu*, peintre népalais de la région du Dolpo, lors de son séjour en septembre à Châteauneuf- de-Gadagne.



Comme chaque année, nous vous proposons de venir

**Samedi 16 novembre,** salle Anfos Tavan, de 10 à 17h, visiter notre *exposition-vente* d'artisanat népalais et tibétain.

Vous pourrez y faire quelques achats solidaires, mais aussi parler voyages, faire des projets en dégustant gâteaux et thé népalais. Contact : 04 90 22 31 09.

## JARDIN D'AUTOMNE

Quel beau rendez-vous ! La 3ème édition de Jardin d' Automne a rencontré un très grand succès à la surprise de l'équipe des Pimprenelles. Entre 2000 et 2500 visiteurs sont venus découvrir un programme longuement préparé. Félicité par l'ensemble du public et tous les acteurs de cette journée, ce rendez-vous Nature et Jardin gagne en notoriété et de nombreux professionnels avertis comme les pépiniéristes, tout comme les habitués de ces manifestations en saluent l'originalité et l'intérêt. Il s'inscrit dorénavant dans l'agenda de nombre d'entre eux.



L'esprit qui anime ce projet, la qualité des intervenants et des expositions, l'équilibre entre les thématiques, l'espace de vente et la partie artistique sont les atouts du succès de Jardin d'Automne qui a su s'intégrer dans le cadre du Château de la Chapelle: Beaucoup le découvrent avec plaisir et étonnement, et envisage de mieux connaître le village et ses alentours. Au-delà de la dimension de sensibilisation à notre environnement naturel qui reste un des moteurs de l'association, celle-ci reste sensible à l'idée de provoquer des rencontres avec des savoirs et des savoir-faire mais aussi un patrimoine et un territoire. Dans ce sens, elle a montré sa volonté d'ouvrir la porte aux acteurs de la vie locale.

Malgré le potentiel à se développer que certains lui prêtent, la dimension actuelle de ce rendez-vous semble la plus cohérente pour en préserver l'esprit. Reste à savoir si la petite équipe des Pimprenelles pourra continuer. Si le reste de ses actions ne demande pas à être nombreuses, l'organisation d'un tel événement est travail de longue haleine qui nécessiterait un engagement plus important.

Pour l'instant, savourons le plaisir de cette belle journée L'avenir nous en dira plus !

Tél· 0681556460
lespimprenelles@sfr·fr,
www·les-pimprenelles·com,
www·facebook·com/pimprenelles·les

#### **NOSTRO CIEUTA ANTAN**

Fai sièissanto an, à l'ouro d'aro que siéu à Castèunòu e, ai l'espèr de ié resta encaro quàuqui-tèms, amor qu'avèn de mai en mai de centenàri dins nosto ciéuta. Dono Courbet, coumo sis aujòu e nòsti tres enfant ié soun nascu e me sèmblo que i'ai sèmpre viscu!

A ma vengudo, quouro se mariderian, tòuti lis estajan se couneissien e quasimen tòuti se saludavon, sènso cerca lou noum di gènt que se rescountravon. Mai à l'ouro de vuei acò a malurousamen forço cambia.

Fai forço tèms que cerque à counèisse l'istòri de noste vilage de mant un biais. Pèr acò faire, ai legi li libre de **Gimet** e **Roure** que m'an forço après. E pièi, ai sèmpre escouta atentivamen li dire dis ancian dòu vilage. D'ùni, qu'avien de cop que i'a, pres sa retirado a mai de quatre-vints ans, s'assetavon sus lou banc que s'atrobo contro la muraio dòu lavadou e, éli tambèn, escoutavon ço que se countavon li bugadiero.

Aquésti bravo dono adusien un cop pèr mes, dins une banasto, o de fes que i'a, subre une barioto, lou linge de la famiho qu'un cop lava, fasien seca sus l'erbo dòu prad que s'espandissié long de la routo de la garo, mounte i'avié la basse-culo pèr li careto cargado de rasin, afin de lis embarca dins li vagoun, qu'uno majo part anavon en Alemagno.

Tout aquest trafé passavo sus lou soulet pont dòu moument, contro l'ancian moulin d'òli de la famiho Berud. Lou pont atuau fuguè basti en mume tèms que l'usino Schweppes.

Tout acò a forço cambia coumo l'a fa la plaço de l'ancian marcat di rasin, agradivamen ameinajado encuei. Es pèr acò que prene plesi, quouro me lou demandon, de faire vesita Castèunòu e de counta soun istòri. Lou fau a moun biais, qu'es de segur pas lou mume qu'aquéu de l'especialisto que se fai veni un cop l'an, mai que crese, sènso vousgué me flateja, n'en dis forço mens que iéu.

Pèire Courbet, de Castèunou

#### NOTRE CITE AUTREFOIS

Cela fait soixante ans, aujourd'hui, que je suis à Châteauneuf et j'ai l'espoir de pouvoir y vivre encore quelques années : après tout, n'avons-nous pas de plus en plus de centenaires dans notre société ? Mon épouse, comme ses aïeux et nos trois enfants y sont nés et j'ai l'impression d'y avoir toujours vécu!

A l'époque de mon arrivée, pour m'y marier, tous les habitants se connaissaient et pratiquement tous se saluaient, sans pour autant forcément se connaitre de nom. Cela a bien changé, et ce n'est plus le cas de nos iours...

Depuis fort longtemps, je cherche à connaitre l'histoire de notre cité, et ce de toutes les manières possibles. A cet effet, j'ai bien évidemment lu les livres de **Gimet** et **Roure**, qui m'ont beaucoup appris. Et puis, j'ai toujours écouté attentivement, ce que racontaient les anciens du village. Certains d'entre eux qui avaient pris leur retraite à quatre-vingts ans, s'asseyaient sur le banc contre le mur du lavoir et écoutaient, euxaussi, ce que se racontaient les lavandières.

Ces braves dames apportaient, environ une fois par mois, dans une corbeille ou quelques fois sur une brouette, le linge de la famille qu'elles lavaient, puis faisaient sécher sur l'herbe du pré qui s'étendait le long de la route de la gare, là où se trouvait le poids public pour les charrettes qui portaient les vendanges à la gare, afin de les embarquaient dans les wagons qui les emportaient assez souvent en Allemagne.

Tout ce trafic passait sur le seul pont d'alors, contre l'ancien moulin à huile de la famille Berud. Le pont actuel ne fut édifié que lors de la construction de l'usine Schweppes.

Les changements sont fréquents, comme on le constate sur la place de l'ancien marché aux raisins, agréablement aménagée actuellement. C'est pour tout cela que je prends plaisir à faire visiter Châteauneuf et, à conter son histoire lorsqu'on me le demande. Je fais cela, à ma façon, qui n'est pas du tout celle des guides professionnelles, qui le font une fois par an, mais qui, je crois, sans vouloir me flatter, en disent bien moins que moi.

## **ESCOLO DE FONT- SEGUGNO**

Cours tous les lundis de 18h à 19h, Salle de Font-Segugno Chorale le mercredi de 18h à 19h, salle de l'Amistanço

La journée provençale du 22 Septembre s'est déroulée dans d'excellentes conditions.Le repas des pieds paquets a été très apprécié, le groupe théâtral de Mazan a interprété avec brio, une pièce de René Moucadel « *Blanc, Blanc, Rouge* », un humour méridional de qualité. A retenir: Samedi 14 Décembre à 15h, *Les 13 desserts*.



## LES MUSICALES DE L'ARBOUSIERE

Dimanche 10 novembre à 16 h Justine LEROUX - Piano

Justine Leroux commence simultanément piano et flûte traversière, mais c'est après l'obtention de son baccalauréat scientifique, et en parallèle de son diplôme d'études musicales, qu'elle s'immerge plus exclusivement dans le

travail pianistique. Elle est admise à l'unanimité au CNSMD de Lyon. Elle y obtient une Mention au concours de piano contemporain Olivier Messiaen. Elle est lauréate du concours Bru Zane de piano d'Orléans

ENTREE 12 € (gratuite pour les moins de 12 ans) - Renseignements 04 90 22 22 28